Passeport et Formalités Pour visiter le Canada, vous devez : avoir un passeport valide; être en bonne santé; avoir assez d'argent pour votre séjour IMPORTANT CHANGEMENT : A partir du mois d'avril 2015, les personnes souhaitant se rendre au Canada en touriste devront au préalable obtenir une AVE (Autorisation de voyage électronique). Avant de rendre au Canada, idéalement avant même d'acheter un billet, les voyageurs pourront demander une AVE en …

Consultez la source sur Aventuresnouvellefrance.com: Comment voyager au Canada – Partir au Canada